

tes aux employés de ces régions, et ces craintes s'aggravent et prennent de l'ampleur. Il n'y a pas que les employés qui soient intéressés en la matière, mais les collectivités. Et pourtant le ministre semble croire que cela le dépasse en quelque sorte, que les compagnies de chemins de fer se tiennent souvent à distance. A l'époque où les compagnies de transport aérien se tenaient souvent sur la réserve, le ministre cherchait à les encourager à travailler de concert et à mettre au point une politique aérienne qui formerait un réseau, de façon que nous ayons un service aérien de voyageurs relié de quelque façon à l'économie de chaque compagnie. Mais ici, il s'agit d'une attitude bien différente. Le National-Canadien affiche une attitude et le Pacifique-Canadien, une autre. Heureusement que M. Emerson ne se dérobe pas derrière des questions d'ordre technique. Il veut les subventions que recommande la Commission royale d'enquête, MacPherson, tout en se dégageant autant que possible du service-voyageurs.

Cette situation ne peut durer. La question que j'ai posée au ministre avait pour but, en réalité, de lui faire comprendre qu'il devrait cesser d'esquiver sa responsabilité à cet égard et devrait faire connaître, le plus tôt possible la politique que le gouvernement entend suivre à l'égard du service-voyageurs des chemins de fer, surtout sur la ligne transcanadienne. C'est, en réalité, la question que je lui ai posée et je voudrais qu'il sache qu'il y a là une certaine analogie, et que ni la loi sur les chemins ni aucune autre ne lui permet de se dérober à ses responsabilités plus longtemps.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Il se peut, monsieur l'Orateur, que l'éloquence du député l'emporte ici sur son exactitude, car le gouvernement a bel et bien une politique. Ce n'est pas moi qui l'ai élaborée. Le gouvernement actuel l'avait acceptée avant que je devienne ministre des Transports et elle a été conçue pour donner suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête MacPherson au sujet du service-voyageurs. J'ai présenté à la Chambre un bill qui a subi la première lecture et...

M. Fisher: J'invoque le Règlement...

L'hon. M. Pickersgill: Je pense qu'un député n'a pas le droit d'invoquer le Règlement en ce moment.

M. Fisher: Dans ce cas, je rappelle au ministre ce qu'il a déclaré aujourd'hui à la période des questions.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable représentant, qui a pu parler sans interruption, voudra peut-être me laisser mes trois minutes sans intervenir. Je disais donc que nous avons pour principe d'appliquer les recommanda-

[M. Fisher.]

tions de la Commission MacPherson dès que le Parlement sera prêt à étudier cette mesure législative et que la conjoncture le permettra. En attendant, le député sait aussi bien que moi que tout village qui est inquiet ou se croit lésé a un droit de recours en vertu de la loi sur les chemins de fer. Il peut se présenter devant une cour d'archives, la Commission des Transports, et faire valoir son argumentation.

Je ne suis pas de ceux qui trouvent sage, simplement parce que cela permet de faire les manchettes, de se substituer à des ministres de la Couronne à coups de déclarations farfelues sur des questions que l'on ne connaît guère, devant des organismes institués par le Parlement, comme la Commission des Transports, pour étudier précisément cette sorte de problèmes conformément aux lois édictées par le Parlement. C'est l'attitude que j'adopte et je crois que c'est la bonne attitude pour quiconque occupe un poste responsable.

M. Fisher: De la bouillie pour les chats.

QUESTIONS OUVRIÈRES—RÉGIONS DÉSIGNÉES —CONSULTATIONS AVEC LE YUKON ET LES TERRITOIRES

M. Gene Rhéaume (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé hier au premier ministre s'il consentirait à consulter les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest lorsqu'il consulterait les gouvernements des provinces canadiennes au sujet des nouvelles normes pour l'établissement de régions désignées. Le premier ministre m'a répondu à ce moment-là, comme en fait foi la page 2043 du compte rendu:

Les gouvernements de ces deux territoires sont tenus au courant.

• (10.20 p.m.)

Je prends la parole ce soir pour indiquer au premier ministre que ceux d'entre nous qui vivent au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas satisfaits de ce genre de réponse. Nous ne sommes pas contents lorsque le gouvernement nous place devant le fait accompli. Nous voulons participer aux décisions et non être mis au courant après coup, une fois que le premier ministre (M. Pearson) et les premiers ministres des provinces ont conclu des ententes.

Le premier ministre a déclaré hier, comme on peut le lire à la page 2023 du hansard:

La préparation de ce programme a déjà fait l'objet de consultations avec les gouvernements provinciaux, qui ont été mis au courant des critères que nous songeons à fixer pour la désignation des régions.

Il ajoutait plus tard:

Monsieur l'Orateur, c'est l'une des nombreuses mesures que nous vous présenterons en vue de combattre la pauvreté au Canada. Les présentes